FRC 3.27334 27334

CONVENTION NATIONALE.

Case FRC 12842

COMPTE RENDU

A LA CONVENTION NATIONALE,

PAR PIERRET, Représentant du Peuple,

Des recettes et dépenses qu'il a faites pendant le cours de sa mission dans le département de la Haute-Loire.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

J'AI été envoyé en mission par décret du 22 frimaire, an III, dans le département de la Haute-Loire.

J'ai reçu avant de partir, à la trésorerie nationale, une somme de	15,000 ᵗᵗ
J'ai reçu du receveur du district de Monistrol le montant d'un mandat par moi tiré sur lui.	3,000
Total de la recette	18,000 ᵗᵗ

J'ai dépensé en frais de poste, pour aller au Puy et revenir, souvent obligé de composer et de payer beaucoup plus que la taxe, par rapport à la rareté des chevaux, et attendu la rigueur de la saison dans le temps des neiges, la somme de. . . . . 5,935 ₶

En frais de courses dans les cantons, nourriture de postillons, de chevaux, location de bœufs pour conduire la voiture dans les montagnes, dépenses extraordinaires. 1,380

Frais de nourriture; savoir, onze jours en allant, treize jours en revenant, réparations de voiture, cordages, courroies de cuir, etc. 5,017

Indemnités à un secrétaire pour quatre mois d'absence. 1,200

Pour copies de différentes lettres et arrêtés, payé. . 460

Nota. J'ai délivré un mandat sur le receveur du district du Puy, au profit du citoyen Monthelimard, qui a travaillé avec mon secrétaire pendant près de deux mois. Je crois que ce mandat est de 250 liv.

Pour secours par moi distribués tant au Puy que dans les chef-lieux de canton où je suis allé, que dons faits à des quêtes publiques, et autres petites sommes données à de malheureux indigens 1,318

Pour dépenses particulières, indemnités à des gendarmes, frais de commissionnaires, ports-de-lettres, etc., etc. 690

TOTAL . . . . . 16,000 ₶

Reçu . . . . . 18,000 ₶
Dépensé. 16,000

Reste dû. 2,000

J'ai remis au secrétaire-commis du bureau des mandats les 2,000 liv. qui m'étoient restées, suivant sa quittance du 26 floréal, an III, *signé*, PETIVIENET.

Nota. Dans la dépense portée au présent compte, ne sont pas compris les frais de ma nourriture pendant deux mois au Puy, ainsi

CHICAGO

que bois et chandelles, quinze jours à Brioude, et quinze jours à Monistrol, pour le montant desquels frais j'ai délivré des mandats sur les receveurs des districts où la dépense a été faite, ainsi qu'un mandat de 600 liv. au profit du maître de poste du Puy, pour frais de poste. J'observe que j'ai restreint ma dépense à ce qui étoit strictement necessaire; je n'ai jamais donné à manger à trois personnes ensemble; je n'ai jamais eu de courriers en avant, ni d'hommes de confiance; je n'ai fait changer à personne de l'argent pour des assignats; je ne me suis chargé d'aucun effet; je n'ai imposé aucune taxe.

J'ai remis la voiture qui m'a été confiée; j'en ai décharge, certifiée conforme à mon compte.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Brumaire, an IV.